Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Paris-Bruxelles, Lucien Stanzione monte au créneau pour défendre l'agriculture vauclusienne



Lucien Stanzione est en pourparlers avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement. Mission ? Obtenir 10M€ pour la recherche et, ainsi, sauver la culture de la lavande, de la cerise, de la vigne et des produits de maraîchage. Comment ? En finançant une partie de la recherche de l'Inrae d'Avignon-Montfavet (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Cet entretien avec Bruno Bonnel se déroule aujourd'hui tandis que le sénateur Lucien Stanzione enfoncera le clou en se rendant, demain, mardi 19 septembre, à la Commission européenne à Bruxelles, pour entamer des discussions avec d'autres députés et des fonctionnaires en charge des questions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

agricoles. Objectif : défendre le modèle agricole vauclusien et demander des aides financières pour faire avancer, de toute urgence, la recherche.

«Notre agriculture vit une période de transition, analyse Lucien Stanzione, arrivant au bout du modèle adopté après-guerre et qui nous aura servi jusqu'ici, mais butant à présent sur la dangerosité des produits, et, dans des cas de plus en plus nombreux, sur des phénomènes de résistance et donc d'inefficacité de ces produits. Il est capital d'aider les filières à sortir des impasses dans lesquelles elles sont actuellement.»

Crise viticole, 200M€ pour le financement de la distillation de crise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



L'Etat confirme le complément de financement de la réserve de crise de l'Union européenne, qui permet de porter à 200M€ au total le financement de la distillation de crise

La filière vitivinicole est majeure pour l'économie française,
à la fois dans notre balance commerciale mais aussi pour l'économie de nos territoires. En raison des difficultés conjoncturelles importantes auxquelles elle fait face, l'Etat l'accompagne dans la mise en œuvre de mesures de gestion de crise permises au travers de l'organisation commune des marchés du secteur viti-vinicole.

Le ministre de l'agriculture
Selon Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en déplacement en déplacement dans l'Hérault ce vendredi 25 août, à la distillerie d'Olonzac, «Les échanges avec la Commission européenne ont permis d'aboutir à un règlement européen, publié le 26 juin, qui autorise et encadre les aides à la distillation de crise pour la campagne 2023.»

Soutien à la filière
«Cette opération permet d'apporter un soutien à la filière afin de faire face aux perturbations de marché rencontrées sur les vins rouges et rosés des trois segments Appellation d'origine protégée (AOP),

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

indication géographiques (IGP), ainsi que les Vins sans indication géographique (IG) des bassins viticoles autres que Rhône-Provence et Centre Val de Loire.»

«L'adoption rapide de ce règlement européen
a permis au Gouvernement de procéder dès cet été à une première vague de distillation de crise, par un appel à souscription lancé par FranceAgriMer, dans le budget initialement prévu de 160 M€ et pour un maximum de besoin prévisionnel de 3 MhL.»

Compléter l'enveloppe annoncée à 200M€
Le Ministre, constatant un besoin effectif de compléter l'enveloppe annoncée en février dernier, a décidé de mobiliser la réserve dite 'de crise' de l'Union européenne, pour abonder cette opération de distillation et atteindre un maximum de 200M€. La France notifiera en ce sens auprès de la Commission européenne.

Au-delà de son appui à cette crise conjoncturelle,
le Gouvernement accompagne la filière vinicole française dans l'élaboration de son plan stratégique d'avenir. A plus long terme, la filière se projette dans les nécessaires adaptations au changement climatique et à l'évolution des demandes du marché domestique et export.»
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Marc Fesneau à la distillerie d'Olonzac

Électrique ou thermique ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Il y a quelques temps encore, cette question on ne se la posait même pas. Nous étions tous persuadé que l'avenir de l'automobile était électrique. Forcément. Les émissions de CO2, la fin des énergies fossiles… Mais aujourd'hui, cette conviction vacille quelque peu. Les députés européens viennent de reporter sine die le projet de loi interdisant la commercialisation de voitures thermiques. Sommes-nous sur le point de faire marche arrière ?

Est-ce que le bilan carbone des voitures électriques est meilleur que celui des voitures thermiques ? Pas vraiment affirment les spécialises. Pourrons-nous produire autant d'électricité que nécessaire pour faire rouler tous nos véhicules ? Encore moins sûr. Le réseau de distribution sera-t-il à la hauteur pour délivrer tous ces mégawats ? Non, sauf au prix d'importants investissements. Sans parler de la question des métaux rares nécessaire aux batteries (extractions, recyclage…)
Ces derniers temps, le courant passe un peu moins bien pour la voiture électrique.

> "**Des modèles d'automobiles qui ne servent pas uniquement à transporter d'un point A à un point B**"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le 7 mars dernier, le parlement européen devait voter une loi interdisant aux constructeurs automobiles de commercialiser, à partir de 2035, tous types de véhicules équipés de moteur thermique. Ce vote, qui ne devait qu'être une formalité, se heurte, aujourd'hui, à la fronde de 4 pays qui en s'abstenant bloquent la décision. Outre la Pologne et la Bulgarie, on notera que les deux autres pays : l'Allemagne et l'Italie, sont deux nations qui ont en commun la particularité de construire des modèles d'automobiles qui ne servent pas uniquement à transporter d'un point A à un point B.

Ferrari, Lamborghini et Maserati pour l'Italie. Porsche, Audi, BMW et Mercedes pour l'Allemagne. Le poids économique de cette industrie, et en particulier en Allemagne, n'est certainement pas étranger à « la prudence » exprimée par leurs gouvernants. En effet, avec le passage au tout électrique il y a un risque certain que ces constructeurs ne conservent plus les positions qui sont les leurs aujourd'hui, et qu'ils ont chèrement acquises. La plus puissante des Tesla a des performances moteur comparables à celles de biens des super-cars italiennes ou allemandes !

"**On néglige peut-être un peu trop l'hydrogène ou les carburants de synthèse**"

Bien des avis éclairés affirment que le moteur thermique n'est pas mort, mais ce sera sans énergies fossiles polluantes. En effet, on néglige peut-être un peu trop l'hydrogène ou les carburants de synthèse. Porsche (tiens tiens) a annoncé en décembre dernier l'ouverture de son usine de production de carburant synthétique totalement neutre en carbone. Ce nouveau carburant baptisé e-Fuel est créé en utilisant de l'hydrogène et du dioxyde de carbone déjà présent dans l'atmosphère. L'hydrogène, non naturelle, est produite à partir d'électrolyse de l'eau utilisant l'électricité provenant d'éoliennes. Quant aux émissions de CO2 des moteurs, elles sont réduites de 85%. In fine, le bilan carbone est bien meilleur que pour la voiture électrique. Et il n'est pas nécessaire de changer son véhicule. Bon, il faut du vent et de l'eau…

Au-delà de ce débat et sans vouloir apparaître comme un vieux con, je me méfie aujourd'hui de ce qui nous ait présenté comme étant le progrès, nécessaire et inéluctable. Juste un exemple comme cela pris au hasard : l'intrusion et la généralisation du numérique partout dans notre vie n'ont pas fait la démonstration que nous y avons gagné en liberté ou que le monde aillait mieux, alors que c'était quand même un peu la promesse. Je vous laisse juge.

La Commission européenne valide 117M€

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

pour la région Paca



Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et également président des Régions de France, a négocié les contours du futur partenariat avec la Commission européenne: 117M€ ont été validés pour la Région Sud.

La validation de la stratégie du Plan de relance européen (React-EU) fait de la Région la première de France à pouvoir lancer des appels à projets sur des Fonds européens. 117M€ à consommer d'ici 2023 sont ainsi mis à la disposition des acteurs régionaux pour financer des projets de transition écologique et numérique, le fonds de roulement des PME (Petites et moyennes entreprises) et sa politique de santé.

La réunion de travail, regroupant la Commissaire européenne en charge de la Cohésion et des réformes, Elisa Ferreira, la ministre en charge de la Cohésion des territoires et des collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, et le Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, Clément Beaune, a déterminé les montants et les critères d'éligibilités sur la programmation 2021-2027.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le Feder en appui à la recherche

Les conditions d'intervention du Feder (Fonds européen de développement régional) en faveur des projets de recherche étaient également à l'ordre du jour, évoquant la nécessité de « renouveler le soutien à des projets innovants et structurants pour le territoire régional, comme les projets de production d'hydrogène vert, d'éolien flottant, ou de réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables. »

Pour le programme 2014-2020, les Fonds européens gérés par la Région représentaient alors 431M€, dont 126,2M€ dédiés à la recherche et l'innovation ; 43,6M€ aux services numériques ; 84,4M€ à la transition énergétique ; 20,2M€ à l'inclusion sociale et 141,5M€ à l'éducation et la formation.

Mobilité douce et numérisation

Notamment au centre des échanges: l'éligibilité des projets de mobilité durable en zone urbaine, notamment pour atteindre les objectifs de l'Union européenne en matière de transition énergétique et climatique. « Ces objectifs, fixés par la Commission dans le Pacte Vert, ne pourront se faire sans accompagner les principaux émetteurs de Co2 dans leur transition écologique, déclare Renaud Muselier. Des premiers appels à projets, lancés en mars, pour financer des projets de mobilité douce et le développement du numérique dans les communes seront suivis d'appels au mois de mai en faveur de la numérisation dans les collèges et les lycées et le soutien aux PME régionales. »

14 projets financés en Vaucluse

Dans le cadre du Contrat-Région 2021-2027, la région Paca engage par ailleurs 130M€ pour 14 projets en Vaucluse. Parmi ces derniers figurent notamment la mise en œuvre du Grand site de Fontaine de Vaucluse ou la construction du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien.

Concernant le 'Sommet des Villes et des Régions européennes' ayant lieu début 2022, sa tenue a été confirmée à Marseille. L'événement phare réunira plus de 15 000 élus locaux en provenance de toute l'Europe.